

Faute d'une offre suffisante, leur part de marché est plus faible qu'ailleurs. Le lobbying des grands labos est pointé du doigt.

KEREN LENTSCHNER @Klentschner

**SANTÉ** Peut mieux faire. La France est le mauvais élève de la classe européenne en matière de médicaments génériques. Ces derniers ne représentent que 37 % de ventes des médicaments remboursables (en nombre de boîtes), contre 80 % en Allemagne et 83 % en Angleterre. «*Le marché des génériques peine à décoller en France et à rattraper les pays leaders*», déplore Catherine Bourrienne-Bautista, déléguée générale du Gemme, qui représente les fabricants de médicaments génériques (Mylan, Teva...).

Depuis deux ans, les ventes reculent en volume (-2,4 % en 2017, -0,7 % en 2018). Si l'on inclut les nouveaux génériques, elles sont à peine en croissance (+1,6 % en 2018). En valeur, la dégringolade s'est accélérée ces cinq dernières années, en raison de la pression sur les prix, qui ont reculé de 4,5 % en moyenne par an.

Les pouvoirs publics parient sur les génériques pour générer des économies (*lire ci-dessous*). Grâce à leurs prix bas, 40 % inférieurs à ceux des molécules d'origine, ils doivent permettre de réduire les dépenses de l'Assurance-maladie. Pourquoi, dans ces conditions, le marché plafonne-t-il ?

Si les pharmaciens jouent le jeu de la substitution dans huit cas sur dix, les fabricants de génériques pointent du doigt les médecins. «*Ils ne sont pas suffisamment encouragés à prescrire des génériques*, déplore le Gemme qui plaide pour une incitation financière supplémentaire. Or cela leur prend du temps d'expliquer une telle dé-

marque pendant la consultation. » Dans la partie variable de leur rémunération, la substitution de génériques n'est, en effet, qu'un critère parmi tant d'autres et peu mis en avant.

En outre, les médecins seraient conservateurs dans la prescription de médicaments, selon le Gemme. D'une part, afin de rassurer leurs patients. Ces derniers font en effet plus confiance aux médicaments princeps, à cause de l'image des génériques. «*Ils ont souvent été présentés avant tout comme une source d'économie*, commente Catherine Bourrienne-Bautista. Les patients ont pensé : moins cher, moins bien. »

D'autre part, en raison du lobbying des laboratoires pharmaceutiques. «*L'idée que les laboratoires princeps dénigraient les génériques est un serpent de mer*, peste Philippe Lamoureux, délégué général du Leem, qui représente les entreprises du médicament. Ils ont d'ailleurs eux-mêmes intégré depuis longtemps les génériques dans

leur stratégie. » La frontière s'est, en effet, atténuée entre ces deux univers. Plusieurs grands laboratoires ont une division générique, tels Novartis (Sandoz) et Servier (Biogaran). Et les génériqueurs, comme Teva ou Mylan, multiplient de leur côté le lancement de médicaments princeps afin de diversi-

fier leur modèle. «*Au fil du temps, certains ont tendance à s'aligner sur les prix des génériques*, constate Étienne Nouguez, sociologue. Pourquoi préférer la copie à l'original lorsque l'écart de prix est quasi inexistant ? » Les Big Pharma ont aussi tendance à vanter les mérites de leurs médicaments, même

## Sanofi a réussi à préserver le Doliprane

C'est le médicament le plus vendu en France. Le Doliprane est le produit phare du laboratoire français Sanofi, conditionné dans son usine de Lisieux (Calvados). Sanofi détient 64 % du marché du paracétamol, devant l'Efferalgan ou le Dafalgan (Upsa). Et pour cause. Même s'il existe des versions génériques de ces trois marques, le paracétamol n'est pas inscrit au répertoire

des génériques. Du coup, Doliprane, Efferalgan et Dafalgan ne peuvent être substitués de leur propre chef par les pharmaciens lorsqu'ils sont prescrits. Il y a six ans, l'Autorité de la concurrence avait pointé du doigt cette anomalie. L'Agence nationale de sécurité du médicament avait tenté d'y remédier. En vain. Officiellement, il s'agit de préserver l'outil industriel et le «*made in France*». Pour

les défenseurs des génériques, cet argument ne tient pas sachant que plusieurs versions génériques du paracétamol sont aussi «*made in France*». Il faut plutôt y voir, selon eux, le résultat du lobbying de Sanofi. Reste que, depuis fin 2015, le prix des princeps a été aligné par le ministère de la Santé sur celui des génériques à base de paracétamol. Ce qui conforte la place du Doliprane, star des ventes en pharmacies. K.L.

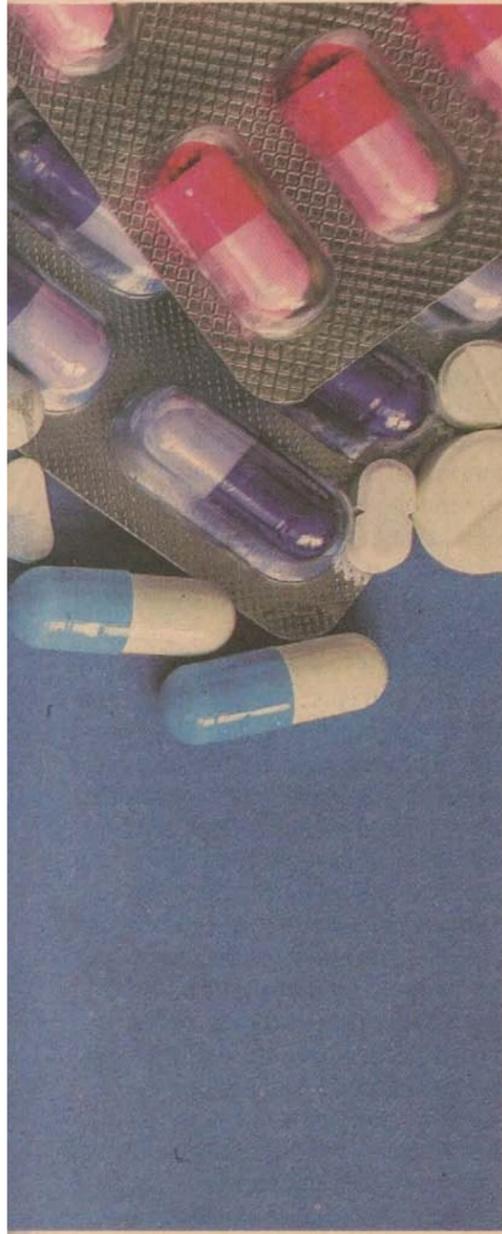
quand leurs brevets sont tombés dans le domaine public. «*Il y a un vrai lobby en France contre les génériques, qui véhicule l'idée qu'ils ne sont pas fiables, fabriqués en Chine...* », renchérit l'économiste Claude Le Pen.

## Répertoire trop étroit

L'étroitesse du marché s'explique en fait principalement par le périmètre, plus limité que chez nos voisins, du répertoire des génériques; il s'agit, pour chaque médicament princeps, des médicaments génériques associés. Certes, il a doublé en quinze ans mais il plafonne. Les médicaments substituables ne représentent que 46 % du marché pharmaceutique remboursable. La ministre de la Santé s'est fixé comme objectif de parvenir à 50 % d'ici à l'an prochain... «*Si on arrivait à 50 %, cela générerait 4,3 milliards d'euros d'économies pour le système de santé (contre 3,1 milliards l'an passé)* », estime Jérôme Wirotius, responsable de la division phar-



# La France, mauvais élève des médicaments génériques



BUKHTA79/STOCK.ADOBE.COM

**46%**

Part des médicaments remboursables inscrits au répertoire, c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'une version générique

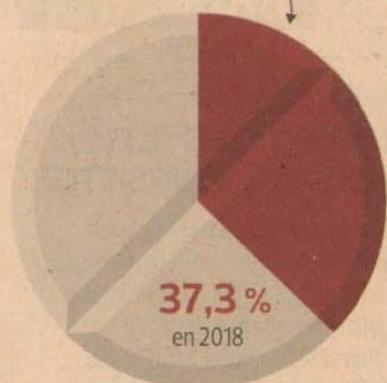
**81%**

Part de marché moyenne des versions génériques d'un médicament, lorsque celui-ci est inscrit au répertoire

macie de Mylan, numéro un en France des génériques.

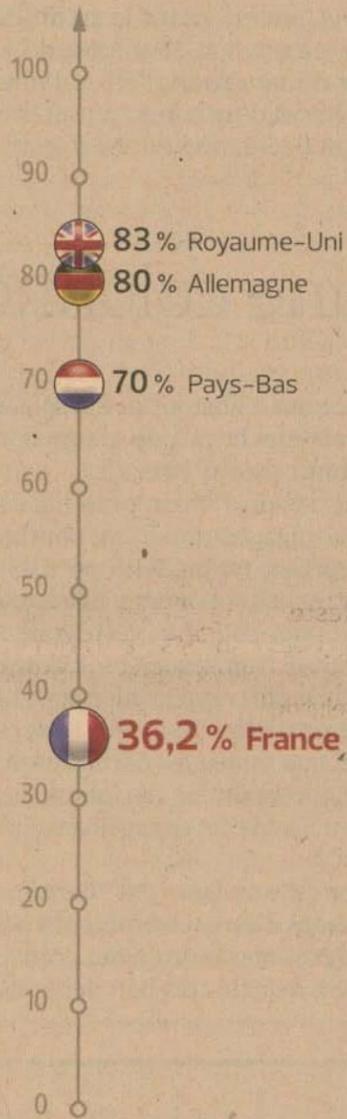
De nombreux traitements ne font pas partie du répertoire. « *La France a une approche plus restrictive de la définition du générique en raison de la volonté des pouvoirs publics de garantir aux patients une sécurité absolue* », explique un expert. Les produits inhalés et les collyres, qui étaient jusque-là exclus du répertoire parce qu'il est plus complexe d'en mesurer l'équivalence, sont sur le point d'y faire leur entrée. De nombreux médicaments innovants, contre l'hépatite C ou certains cancers, sont trop récents pour figurer au répertoire, les molécules princeps étant encore protégées par leurs brevets. Enfin, il y a tous ces médicaments qui ont perdu leur brevet mais qui n'ont pas fait l'objet d'une offre générique faute d'intérêt économique suffisant. Soit en raison de la force de la molécule princeps. Soit en raison des prix jugés déjà trop bas des médicaments d'origine. Autant de défis pour le marché des génériques. ■

soit 2,46 milliards de boîtes



Infographie **LE FIGARO**

**MAUVAIS ÉLÈVE EUROPÉEN**



PART DU GÉNÉRIQUE DANS LE MARCHÉ DU MÉDICAMENT REMBOURSABLE EN VALEUR EN 2017, en %

Source : OCDE via le Gemme